**Campings dotés d’ERP (établissements recevant du public) visés par le décret (salles de spectacle ou multi activités, salles de restaurant, bar, etc.) et de piscine :**

Notre établissement est heureux de vous accueillir cet été.

L’accès aux emplacements et mobil homes n’est pas soumis au contrôle du Pass Sanitaire.

Seul, notre snack bar aurait pu y être. Toutefois, notre capacité d’accueil est le suivant :

- 20 personnes en intérieur

- 40 personnes en extérieur.

Vous pouvez donc profiter de nos installations et services.

Le snack vous propose également la vente à emporter.

Alors nous vous souhaitons un bon séjour au Camping de la Buge.